

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2023 de l'ABCG tenue à la Ferme du Bois de Chênes, dès 19h.30

Présents : env. 35 membres de l'ABCG, y compris les membres suivants du Comité de l'ABCG : Georges Mermillod, Bernard Messerli, Pierre Reymond, Martine Guex, Florian Meier, Patrick Fluckiger.
Egalement présent : Georges Richard, président de la Fondation du Bois de chênes

Excusés : Philippe Schneeberger, membre du comité,

Mmes : Julian Bircher, Patricia Briguët, Rita Buetler du WSL, Myriam Ive, Nina Fischer, Christiane Olszewski, Caroline Uebelhart,

Mme et M. Carole et Eric Jeanclaude, Anne-Lise et Jean-José Paccaud, Pierre et Verena Strauss,

MM. : Raphael Bachmann, Peter Butterfield, Patrick Charlier, Michel Favre, Claude Howala, Bernard Jeangros, Didier Miéville,

Communes de Bassins et Begnins,

Banque Raiffeisen de Gimel

- Bienvenue et ouverture de la séance** par Georges Mermillod et Bernard Messerli, excusés et remerciements. Mot de bienvenue de G. Richard, Président de la Fondation du Bois de Chênes.
 - Modifications de l'OJ** : Prolongation du mandat des membres du Comité jusqu'au 2 septembre 2023 au point 6. La partie « parlementaire » est intégrée à l'OJ, au point 9. Ces modifications sont adoptées à l'unanimité.
 - Procès-verbal de l'AG du 16 juin 2022** : Le p.-v étant sur le site de l'ABCG, la lecture n'en est pas demandée. Il est approuvé à l'unanimité (2 abstentions)
 - Rapport du trésorier et de la vérificatrice des comptes** :
Le trésorier Pierre Reymond présente les chiffres pour l'exercice 2022 :
Membres : légère diminution en 2022, avec un total estimé à 933.
Aucune cotisation demandée pour 2023.
Comptes : l'exercice 2022 (01.12.2021 au 30.11.2022) se solde par un bénéfice de fr. 8'277.15
La fortune de l'ABCG au 30.11.2022 est de fr. 63'194.63.
Isabelle Carrel, vérificatrice des comptes, donne lecture du rapport de vérification des comptes établi en collaboration avec Mme Jillian Bircher, remercie le trésorier de son travail méticuleux, ainsi que le comité pour leur travail et investissement.
L'assemblée, à l'unanimité, en donne décharge au comité et aux vérificatrices.
Mme Jillian Bircher, vérificatrice depuis 2 ans, se retire.
Mme Maja Perret-Schaerer, vérificatrice-suppléante depuis 1 an, devient vérificatrice pour les comptes 2023, avec Mme Isabelle Carrel.
M. Raphaël Bachmann est nommé vérificateur-suppléant.
- 5. Rapport des co-présidents :**

I : Georges Mermillod

Conseil de Fondation du Bois de Chênes : La présence de l'ABCG y est appréciée et reconnue. C'est principalement la gestion courante du site qui a occupé les 5 séances en 2022, ainsi que

quelques petits ajustement et améliorations concernant le bâtiment. Une serre a été installée dans le jardin en soutien aux travaux de jardinage des intendant.es.

Comme l'ABCG le demandait depuis longtemps, **la surveillance** du BdeCh a été renforcée. Charline Daujat a depuis le 1^{er} juillet 2022 un mandat de surveillance du domaine. Grâce à ses observations, nous savons aujourd'hui que, globalement, les visiteurs respectent les consignes. Il y a malgré tout des incivilités : chiens non tenus en laisse, feux à des endroits non autorisés, chevaux sur des chemins non autorisés, des motos trial qui passent à toute allure ou...des cornets de crottes de chiens accrochés aux panneaux « ramenez vos déchets ». Les tâches de l'intendante consistent à surveiller et surtout à sensibiliser. Nous la remercions de son travail, qui n'est pas toujours facile. Nous regrettons qu'elle ne puisse verbaliser les personnes récalcitrantes comme nous le souhaitons depuis longtemps, ce que le Canton refuse.

Signalétique. Les nouveaux panneaux ont été bien accueillis par les visiteurs, malgré quelques incivilités. Ils clarifient les chemins autorisés, les comportements souhaités.

RIS : L'ABCG avait beaucoup insisté pour que dans la RIS les sentes autorisées ne soient pas sécurisées afin de ne pas péjorer sa valeur naturelle. En désespoir, l'ABCG était entrée en matière pour prendre en charge cette sécurisation. Finalement, il est reconnu aujourd'hui que, le WSL menant un suivi scientifique sur toute cette surface, il n'est quasi plus possible d'intervenir. Des rubalises avaient été posées autour de certains arbres posant des questions de sécurité. Elles ont été supprimées. L'intérêt scientifique au niveau suisse prévaut et sera dorénavant pris en compte, ce qui correspond tout à fait à nos souhaits.

II. Bernard Messerli

Commission d'information :

Les textes des **panneaux** d'information lors de travaux, sécurisation, lisière et présentation de la structure ont été réalisés, ainsi que les panneaux « Fermeture des chemins non officiels dans la RIS ».

Manifestations : sont au programme 2023 la fête de la nature, « Eaux secours », La Nuit est belle, un concours photos, l'arrachage de néophytes avec des classes.

Eco-compteurs : divers **éco-compteurs** ont été posés.

Des discussions sont en cours pour améliorer la **piste cyclable** qui rejoint la Cézille.

Commission de gestion (ComGes) :

Un mandat a été donné à l'ABCG afin de réaliser une sécurisation minimale et fine (des sentiers autorisés dans la Réserve intégrale et scientifiques (RIS).

Une première intervention depuis plus de 60 ans a eu lieu dans le **Marais de Pente** avec l'expertise de représentants ABCG.

Sur proposition de l'ABCG, **4 fiches** manquantes du Plan de gestion (Pré Castagne, Zone nord-est Ferme, Nouvelle prairie fleurie est jardin, Zones ouvertes autour de l'Etang des Fines) ont été rédigées par Florian Meier et ajoutées aux 120 déjà existantes.

B. Messerli donne lecture d'un extrait du PV de la séance du 18.2.2022: "*Tout le monde salue le travail et la bonne coordination des travaux au Pré Nerprun entre le groupement forestier, l'ABCG et l'exploitant. Un exemple de collaboration pour la suite.*"

Rapport des activités, sorties, ateliers et conférences de l'année :

- 27 août : F. Meier et P. Faini : La réserve intégrale et scientifique

- 3 décembre : B. Messerli : l'architecture des arbres et fantaisies arboricoles
- 10 décembre 2022 et 7 janvier 2023 : Entretien de lisières et autres avec nos bénévoles
- 18 janvier 2023 : conférence de Ch. Roggen « dans le secret des Druides »
- 12 mars 2023 : Film de M. Seydoux et L. Charbonnier « Le Chêne »
- 18 mars 2023 : Atelier d'observation « arbre-refuge » par B. Messerli et de dessin avec Anne-Lise Sailen.

6. **Mandat du comité** : Le mandat de 2019-2023 confié aux membres du comité prend fin ce jour. Les membres actuels du comité proposent une prolongation de leur mandat jusqu'au 2 septembre 2023, date à laquelle une Assemblée Générale Extraordinaire sera organisée. L'assemblée approuve.

Les membres du comité transitoire sont : Georges Mermillod et Bernard Messerli coprésidents, Patrick Fluckiger, Florian Meier.

Martine Guex, Pierre Reymond et Philippe Schneeberger se retirent et sont chaleureusement remerciés pour tout leur travail. Pierre Reymond précise qu'il se retire mais tiendra la comptabilité jusqu'à la prochaine AG extraordinaire.

7. **Programme 2023** : Une Assemblée Générale extraordinaire est fixée au 2 septembre 2023.

8. **Rétrospective de l'ABCG 2007-2023 présentée par B. Messerli et F. Meier**

Travail réalisé : Environ 90 séances de comité, 20 journées d'entretien effectuées par l'ABCG, 130 sorties et conférences, implication dans la gestion du Bois de Chênes et la RIS, les panneaux informatifs au fil du temps, les articles de presse, la promotion de la biodiversité lors de la rénovation de la ferme et du potager, le soutien aux intendant.e.s, l'aide technoscientifique dans les Commissions de Gestion et d'Information, les piqûres de rappel aux instances dirigeantes, le suivi de la mise à l'enquête pour la décision de classement, la rédaction et l'édition d'un magnifique livre sur le Bois de Chênes, l'aide financière à l'application des fiches de gestion.

Quelques objectifs à réaliser encore, notamment l'entretien des 17 km. de lisière étagée.

9. **Discussion sur la suite de l'ABCG :**

Georges Mermillod propose aux membres présents de s'exprimer quant à une éventuelle dissolution ou poursuite de l'association.

- G. Richard prend la parole pour exprimer sa reconnaissance des compétences des membres de l'ABCG pour les travaux et les animations.
- Isabelle Chevalley parle des premiers membres du comité et constate le chemin parcouru. L'ABCG avait des buts très précis, dont de nombreux sont atteints. Si la poursuite de l'association est décidée, les statuts seront à revisiter et il faudra trouver du monde motivé pour reprendre le flambeau.
- M. Sneider exprime sa reconnaissance du travail accompli par les fondateurs. Il propose qu'avant de prendre une décision, des questions de sens et de mission doivent être présentées. Il se propose de faire partie d'un groupe de réflexion.
- Eliane Rohrer se dit émue. Le côté institutionnel est instauré avec des responsables pour l'avenir du Bois de Chênes. Si l'association décide de mettre la clé sous le paillason, le point de vue des promeneurs manquera car ils ne seront plus entendus.

- M. Martin, membre fondateur de l'association, constate qu'il y a de nombreuses associations dans ce pays. Il apprécie que la question soit posée ici et pense que l'association doit perdurer car il s'inquiète de changement politique éventuel. A son sens, le but est d'assurer l'éternité de cet endroit.
- Isabelle Carrel demande s'il y a du monde pour la relève.
- Daisy Trippi demande la réelle implication de la fondation et de la commune si l'ABCG s'arrête. Réponse de G. Richard : La commune ne s'occupe plus du BDC, car il est confié à la Fondation. Il pense que les naturalistes connaisseurs de l'ABCG sont importants dans ce team et un complément nécessaire.
- Serge Fischer dit que la majorité des buts ont été atteints, que l'association a fait son travail et qu'elle pourrait être dissoute. Les bénévoles pourraient être sous l'égide de la Fondation (animation, gestion des espaces naturels). G. Richard répond qu'une fondation ne peut avoir des membres. Il apprécie la présence de l'ABCG et Pro Natura Vaud dans les commissions.
- Isabelle Chevalley dit que si la volonté de l'assemblée de poursuivre l'association, il faut des jeunes avec de nouvelles idées.
- Eliane Rohrer voit des pistes. Les jeunes sont demandeurs à son avis. Elle exprime que la protection du site reste toujours d'actualité et voit la nécessité de maintenir une association.
- Christine Schilter : reprend l'idée d'un groupe de travail jusqu'au 2 septembre.
- Un membre propose qu'une association d'accompagnateurs en moyenne montagne se rapproche de l'ABCG avec de la jeunesse.

Suite à cette discussion lors de laquelle les avis ont pu être exprimés, G. Mermillod procède à un sondage et pose la question :

L'association doit-elle continuer avec un nouveau projet ?

Oui : à la majorité. Non : 4. Abstention : 4

5 personnes se proposent de rejoindre le groupe de réflexion. Ils donneront leurs coordonnées personnelles à l'issue de cette assemblée.

10. Divers et propositions individuelles :

- Une membre remercie Martine pour sa présence au Bois de Chênes et son accueil tout au long des années.
- Pierre Reymond remercie ses collègues pour la bonne collaboration pendant 16 ans, le soutien et les discussions animées.
- Isabelle Chevalley encourage à aller voter notamment vu les menaces sur le Bois de Chênes suite aux changements climatiques.
- Florian Meier informe que l'ABCG était en discussion pour acheter un terrain proche du Bois de Chênes. 3-4 offres ont été faites par des agriculteurs et l'association doit donc se retirer en vertu du droit de préemption qu'ont les agriculteurs sur l'achat des terrains agricoles.

La séance est clôturée à 21h.30.

